

AUGMENTER LA SURFACE DE COUCHAGE

LES SOLUTIONS VARIENT SELON LES SYSTÈMES DE LOGEMENT, MAIS NÉCESSITENT SOUVENT DES INVESTISSEMENTS.

FOURNIR À CHAQUE VACHE L'ESPACE DE COUCHAGE NÉCESSAIRE



Le respect du rythme de vie des vaches laitières et notamment du temps de couchage, est essentiel pour préserver leur santé, leur bien-être et les performances technico-économiques des exploitations.

Les vaches laitières ont besoin d'assez d'espace pour se déplacer librement et se coucher confortablement.

En logettes, chaque vache doit disposer d'une place, avec une stalle bien dimensionnée et bien réglée. En couchage libre, si le logement est moins contraint, l'aire de couchage sert aussi aux déplacements des animaux vers les zones d'alimentation, de traite et doit donc être dimensionnée en conséquence.

Que ce soit en couchage libre ou logettes, le couchage sur un sol souple et épais est favorable au confort.

Une vache laitière passe en moyenne entre 12 et 14h en position couchée. La qualité du couchage est donc essentielle. Lorsque la vache est couchée la circulation sanguine dans la mamelle est augmentée et cela favorise la production laitière. En revanche, trop de temps passé debout augmente les risques de boiteries.

LES SOLUTIONS

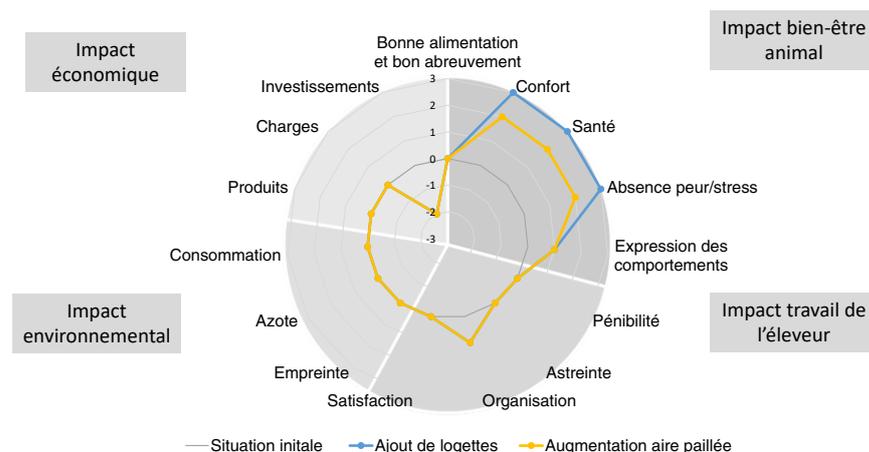
Que ce soit dans les bâtiments en couchage libre (aire paillée ou malaxée) ou dans les bâtiments en logettes, s'assurer d'une place suffisante pour le couchage des vaches est cruciale pour leur bien-être.

Quand le nombre de logettes est inférieur au nombre de vaches présentes dans le bâtiment, ou que la surface en couchage libre n'est pas suffisante pour assurer un minimum de confort aux vaches, deux solutions peuvent être envisagées :

- Ajuster les effectifs à la capacité du bâtiment existant, notamment en cas de dérapage sur les aspects sanitaires et en cas de saturation du poste de traite.
- Augmenter la surface de couchage disponible pour les vaches.

Si l'on se dirige vers une extension du nombre de places au sein du bâtiment, quelques exemples sont présentés, mais à adapter à chaque situation : chaque bâtiment est unique ! Dans tous les cas, l'accompagnement par un conseiller spécialisé dans le bâtiment permettra de choisir la solution la plus adaptée.

Comparaison multicritère de l'augmentation des surfaces de couchage



Des améliorations du bien-être mais des projets d'extensions à adapter à chaque exploitation.

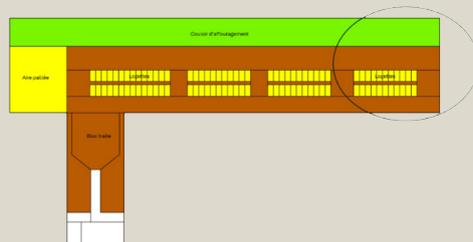
Augmenter le nombre de place en logettes

En logettes, le nombre de places de couchage est souvent corrélé au nombre de places à l'auge. Ainsi, dans les configurations avec deux rangées de logettes pour une longueur d'auge, il existe souvent une correspondance entre les deux. Sauf quand il s'agit d'ajouter quelques places à la marge, augmenter le nombre de logettes dans un bâtiment doit donc quasi systématiquement s'accompagner d'une réflexion en parallèle sur l'augmentation des places à l'auge. Voici quelques exemples d'extension (non exhaustifs), à adapter à chaque configuration de bâtiment.

Extension en longueur

Le plus simple pour faciliter l'alimentation, le nettoyage des couloirs, et la circulation des animaux est l'allongement du bâtiment après démontage du pignon, mais il peut exister des contraintes empêchant cette extension (présence d'ouvrages, propriété du foncier, terrassement...)

L'extension en longueur prolonge les deux rangées de logettes face à face.



Extension en largeur

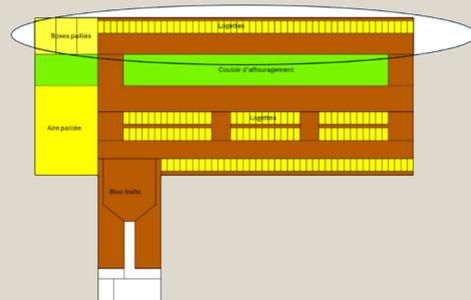
La seconde possibilité est donc d'élargir le bâtiment soit en face du couloir d'affouragement existant, soit à l'opposé en recréant un second couloir d'affouragement. L'élargissement des bâtiments a une incidence forte sur la gestion des effluents et la ventilation mais s'avère souvent incontournable quand les troupeaux grossissent. Des mesures complémentaires doivent souvent être prises : aménagement de décalages de toitures, réalisation d'écailles, amélioration de la ventilation transversale grâce à la pose de rideaux modulables...

L'extension se fait en face du couloir d'affouragement

Une extension en face du couloir d'affouragement

Le couloir d'affouragement doit être suffisamment large (minimum 5,5 m et idéalement 6 m) pour éviter de rouler sur l'aliment lors de la distribution. Dans une configuration initiale à trois rangées de logettes, l'ajout d'une seule rangée en face du couloir d'affouragement augmente également la place à l'auge. Souvent, l'aménagement de boxes paillés complémentaires peut être réfléchi par la même occasion.

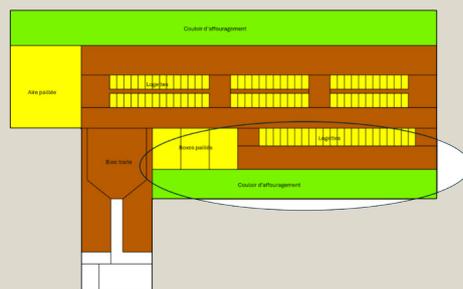
Une rangée de logettes est rajoutée en face du couloir d'affouragement.



Une extension sur la façade arrière du bâtiment

Cette extension sur la façade arrière du bâtiment nécessite la construction également d'un couloir d'affouragement. Ce projet peut aussi être l'occasion d'y intégrer des boxes d'isolement complémentaires à proximité du bloc traite.

L'extension est aménagée sur la façade arrière du bâtiment.



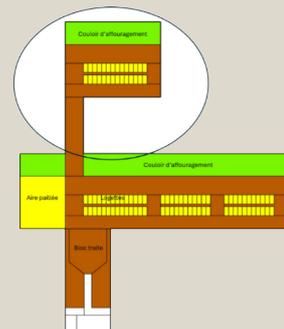
Une extension déconnectée du bâtiment existant

Dans les cas de gros troupeaux et de contraintes importantes pour l'extension de l'existant, il est envisageable de construire une unité déconnectée du bâtiment existant.

En traite robotisée, cette unité devra intégrer un robot. Dans les gros troupeaux, avoir un lot spécifique pour la mise en route des primipares est un atout pour limiter le stress lors de la première lactation. En traite conventionnelle, il convient d'imaginer les circuits de transfert des animaux vers le lieu de traite, et de considérer la gestion des effluents.

Cette solution permet d'assurer une meilleure ventilation de chaque unité de bâtiment et accroît l'évolutivité du site.

L'extension est déconnectée au bâtiment existant.



Augmenter la surface en système de couchage libre

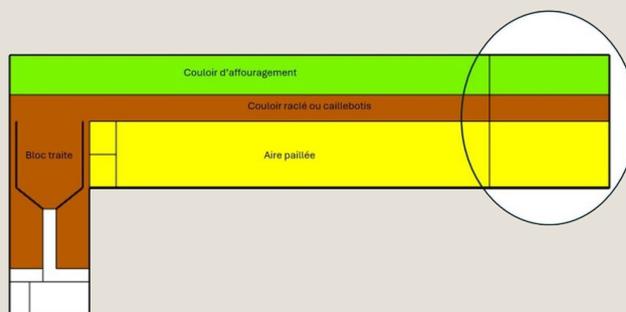


Les gabarits des vaches laitières ont évolué dans le temps et les volumes produits d'urines et de bouses sont plus importants quand les niveaux de production s'élevèrent. En couchage libre, l'augmentation des surfaces de couchage peut être bénéfique pour le confort des vaches laitières.

Chaque bâtiment est unique ! Mais plusieurs solutions peuvent être envisagées pour augmenter les surfaces de couchage libre.

La construction d'un bâtiment indépendant pour un lot de vaches

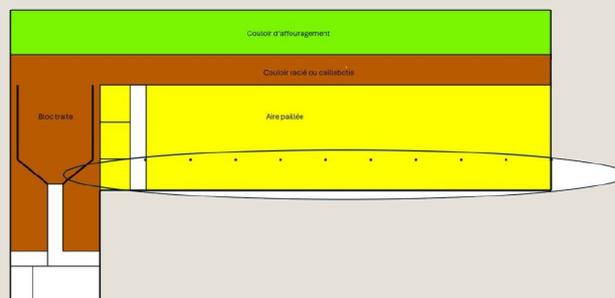
Cette solution est davantage envisageable pour les troupeaux à grands effectifs. Elle évite la concentration de cheptel mais implique des contraintes de circulation (gestion des lots, accès au bloc traite, aux prairies, etc...) et de gestion des effluents.



L'élargissement de l'aire paillée existante en profondeur

Il s'accompagne d'une démolition de la paroi arrière du bâtiment (mur et bardage). C'est une opportunité si la profondeur de couchage est faible (moins de 10 m) et si, en même temps, l'investissement dans un rideau de ventilation est envisagé en substitution d'un bardage fixe. Cet élargissement sera d'un minimum de 4 m pour favoriser le curage de la zone au tracteur entre la façade arrière et une rangée de poteaux. Les poteaux intermédiaires pourront constituer une gêne et devront être protégés.

A titre d'exemple, pour 80 vaches, cette option conduirait à un agrandissement du bâtiment de 4 m * 60 m soit 240 m².





Vache dans des logettes bien réglées



Vaches couchées dans la paille

Juliette, salariée agricole dans un élevage BIO de 85 Montbéliardes.

« Nous manquons de place donc le bâtiment a été agrandi en fin d'année dernière, sans augmentation du cheptel. Les animaux sont plus calmes. Les vaches se battent moins. Les chaleurs sont mieux exprimées qu'avant. Nous mettons 10 min en plus pour nettoyer et pailler les logettes mais nous gagnons un peu de temps à la traite car les animaux sont moins sales. Le couloir de circulation aussi est paillé. Il n'y a pas eu de changement de consommation de paille, nous mettons la même quantité au total, même avec l'augmentation du nombre de place. »

POUR ALLER PLUS LOIN :

- [Le logement des ruminants, les équipements et les annexes \(idele.fr\)](#)
- [Ressources RMT Batice](#)
- [Des vaches laitières en bonne santé \(idele.fr\)](#)
- [Cniel Infos : - Recommandations pour un bon dimensionnement des logettes pour vaches laitières et génisses](#)

Chaque cas est unique : pour faire un choix judicieux et adapté, il est essentiel de s'appuyer sur les compétences et le regard indépendant d'un conseiller spécialisé en bâtiments d'élevage. Dans tous les cas, agrandir les surfaces de couchage contribue à augmenter l'aire de vie des vaches et est bénéfique à leur bien-être.

Quelques points méritent cependant attention :

En plus du nombre de logettes, celles-ci doivent être dimensionnées avec précision pour correspondre aux tailles des vaches laitières de l'exploitation.

Des zones de couchage libre trop profondes (> 12 m) constituent des surfaces souvent mal utilisées par les vaches laitières avec des parties souillées dues aux cheminements des animaux pour se déplacer vers les parties les plus éloignées de l'aire d'alimentation. Les grandes surfaces d'aire paillée contribuent à améliorer la propreté des animaux, mais de trop grandes surfaces peuvent favoriser le développement de bactéries aérobies, à un échauffement plus rapide des litières, et à un risque plus important de mammites cliniques. Le bon compromis est à trouver.

Il faut aussi arbitrer entre des enjeux bien-être et environnementaux antagonistes : l'augmentation des surfaces d'aire de vie s'accompagne d'une augmentation des émissions d'ammoniac.

POINTS D'INTÉRÊTS :

- La réduction du stress et des interactions négatives au sein du troupeau
- L'augmentation du temps de repos des vaches laitières
- Le chargement moindre du bâtiment permettant de meilleures conditions sanitaires et d'ambiance, facilitant la circulation et les possibilités d'expression du comportement naturel des vaches laitières
- L'amélioration de la production et la réduction des coûts de santé

POINTS DE VIGILANCE :

- L'investissement élevé mais très dépendant de chaque situation.
- Les contraintes foncières et constructives :
 - Propriété du sol,
 - Les règles d'urbanismes (PLUI) et sanitaires, notamment la distance d'implantation définie par le Règlement Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).
 - Le besoin de terrassement, soutènement, remblaiement...
- L'articulation avec les autres ouvrages et bâtiments et notamment les ouvrages de stockage des effluents
- La réflexion nécessaire sur les circuits : alimentation, déplacements des animaux, gestion des effluents...
- La gestion de la ventilation, surtout en cas d'élargissement.

CONTACT :

Barthélémy MALGOYRE (Idele) :
barthelemy.malgoyre@idele.fr

CO-AUTEURS :

Béatrice MOUNAIX, Louise BOISGONTIER
Bertrand FAGOO, Tanguy MOREL (Idele)